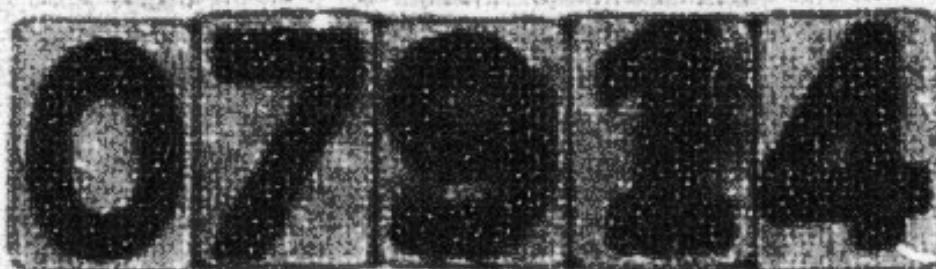




MICROFICHE N°



République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE  
DOCUMENTATION AGRICOLE  
TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الفلاحة

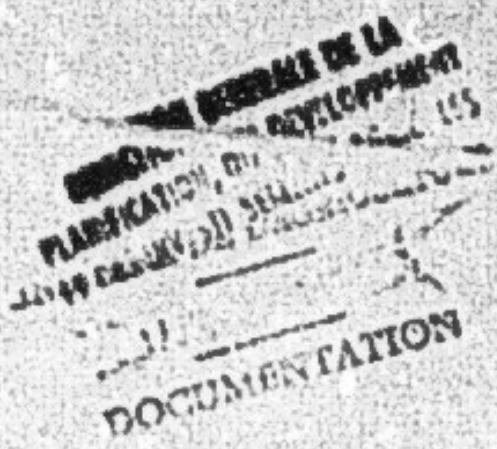
المركز القومي  
لانتهیة الفلاحي  
تونس

F 1

# Projet de Mise en Oeuvre de La Politique Agricole

CNDT 7914

Ministère de l'Agriculture, Direction Générale de la Planification, du Développement et des Investissements Agricoles (DOPDIA)  
Bureau du Projet: Boîte Postale 34, 1000 Cité El Khadra, Tunis, République Tunisienne • tel. (214-1) 581-570573



## RAPPORT SEMI-ANNUEL ET MISE A JOUR DU PLAN DE TRAVAIL DE LA DEUXIÈME ANNÉE

juillet 1989

Contractant Principal: Abt Associates Inc., 4230 Connecticut Ave, N.W., Suite 300, Washington, D.C. 20008 • (202) 362-2800  
Sous-traitants: Institut Supérieur de Gestion, 43, Avenue de la Liberté, Cité Soudrecha, La Marsa, Tunisie,  
République Tunisienne • (214-1) 365-376/361-454  
Rhône International Limited, 707 Cypress Hollow Road, Ardsley, New York 10502 • (914) 257-2541  
University of Wisconsin, International Agriculture Program, 340 Agriculture Hall, Madison, Wisconsin  
53706-1361 • (608) 263-1271

Sous les auspices de l'UNDP Mission Technique d'assistance au Gouvernement Tunisien pour la Technologie

**TABLE DES MATIERES**

	PAGE
<b>1.0 Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 Données générales du Projet .....</b>	<b>1</b>
<b>1.2 Volants du Projet .....</b>	<b>2</b>
<b>1.3 Organisation du Projet .....</b>	<b>4</b>
<b>2.0 IIème année - Buts et objectifs .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1 Réunion pour le plan d'exécution annuel de la IIème année .....</b>	<b>6</b>
<b>2.2 IIème année - Calendrier d'exécution et situation des activités d'APIP .....</b>	<b>6</b>
• <b>2.2.1 Etude de cas agroalimentaires: le lait .....</b>	<b>9</b>
• <b>2.2.2 Etude sur la commercialisation des produits destinés à l'exportation: les dattes.....</b>	<b>9</b>
• <b>2.2.3 Plan directeur pour la commercialisation des huiles de mélange .....</b>	<b>10</b>
• <b>2.2.4 Un plan d'action pour le secteur céréalier tunisien .....</b>	<b>10</b>
• <b>2.2.5 Données pour l'analyse de politiques .....</b>	<b>11</b>
• <b>2.2.6 Analyse des politiques de prix et de revenu au niveau de l'exploitation agricole .....</b>	<b>12</b>
• <b>2.2.7 Réponse de l'offre - Vitesses et coût de l'ajustement .....</b>	<b>12</b>
• <b>2.2.8 Séminaire sur l'ajustement structurel agricole .....</b>	<b>13</b>
• <b>2.2.9 Plan directeur pour la commercialisation des céréales .....</b>	<b>13</b>
• <b>2.2.10 Etude de la Caisse générale de compensation .....</b>	<b>14</b>
• <b>2.2.11 Réduction de la subvention .....</b>	<b>15</b>
• <b>2.2.12 Péréquation des transports .....</b>	<b>15</b>
• <b>2.2.13 Suivi de projets .....</b>	<b>15</b>
• <b>2.2.14 Suivi du prêt à l'ajustement structurel agricole (FASA) .....</b>	<b>16</b>
• <b>2.2.15 Marché d'exportation pour les produits de la mer .....</b>	<b>16</b>
• <b>2.2.16 Stratégie en cas de sécheresse .....</b>	<b>16</b>
<b>3.0 Formation .....</b>	<b>16</b>
<b>4.0 Diffusion d'informations et soutien pour le dialogue en matière de politiques .....</b>	<b>17</b>
<b>5.0 Procédures à suivre pour réaliser les études .....</b>	<b>18</b>
<b>5.1 Termes de référence .....</b>	<b>18</b>
<b>5.2 Exécution .....</b>	<b>20</b>
<b>6.0 Questions et résolutions .....</b>	<b>22</b>
<b>6.1 Traduction .....</b>	<b>22</b>
<b>6.2 Ressources du comitat APIP .....</b>	<b>22</b>
<b>7.0 Réalisation de la Ière année .....</b>	<b>24</b>
<b>7.1 Le conseiller résident .....</b>	<b>24</b>
• <b>7.1.1 Mettre en place un réseau de contacts avec les responsables de politique et les cadres .....</b>	<b>25</b>
<b>7.2 Etudes techniques - Ière année .....</b>	<b>25</b>
<b>7.3 Travaux de formation .....</b>	<b>28</b>

LISTE DES FIGURES ET ANNEXES

	PAGE
Figure 1. Calendrier des activités AFIP - Illets années - 1989.....	7
Annexe A. Réalisations de la première année.....	24
Annexe B. Ordre du jour du séminaire sur la mise en œuvre de la politique agricole.....	30
Annexe C. Documents présentés pendant le séminaire.....	31
Annexe D. Liste des publications.....	32
Annexe E. Dépenses anticipées et dépenses effectuées.....	33
Annexe F. Comparaison entre temps d'exécution prévu et temps d'exécution effectif.....	34

## 1.0 Introduction

Le présent rapport couvre la période allant de janvier 1989 à juillet 1989. Il apporte une vue d'ensemble sur les réalisations des six derniers mois et représente également une mise à jour de l'avant-projet du plan de travail présenté à l'USAID et à la DCPDIA en décembre 1988. Les sections revues du plan de travail se fondent sur les discussions tenues en janvier 1989 à Tunis lors de la réunion annuelle concernant le plan d'exécution ainsi que pendant les réunions ultérieures avec l'USAID et la DCPDIA.

Les six premiers mois de 1989 ont représenté une période extrêmement active pour le Projet de mise en œuvre de la politique agricole (APIP).

- Les rapports finaux pour 11 études ont été présentés au Gouvernement de la Tunisie et à l'USAID.
- Un séminaire présentant les résultats des études d'APIP a réuni environ 150 personnes des services publics, du secteur agro-alimentaire privé et du monde universitaire.
- On a convenu d'une nouvelle structure administrative, décidant notamment de faire venir Cheri Kassas à Tunis, en tant que représentante résidente, remplaçant Roger Montgomery qui était le conseiller résident pendant la première moitié du Projet.
- On a modifié le contrat cadre APIP d'Abt afin de renforcer les activités de suivi visant à diffuser et à appliquer les résultats des études techniques devant être réalisées dans le cadre du Projet.

## 1.1 Données générales du Projet

Depuis le début des années 80, la Tunisie est confrontée à de graves problèmes économiques, notamment déficits du budget et de la balance des paiements. Une des conséquences a été la baisse relative de la contribution du secteur agricole à l'économie, surtout du point de vue production et exportation alimentaires. En outre, la Tunisie a eu des difficultés à maintenir et à accroître ses exportations agricoles, notamment l'huile d'olive, les dattes, les agrumes, les fruits et les légumes.

En réponse à ces problèmes, on a mis en œuvre le Programme d'ajustement structurel agricole (PASA) avec le soutien de la Banque mondiale (BIRD). Le programme d'ajustement met l'accent sur quatre objectifs fondamentaux:

- accroître le rôle des forces du marché dans la détermination des prix des intrants et des produits agricoles;
- accroître le rôle du secteur privé dans la commercialisation d'intrants et de produits agricoles aussi bien sur le plan national qu'international;
- renforcer l'efficacité de l'assistance des organismes étatiques à la production et à la commercialisation agricoles;
- protéger le bien-être et l'équilibre nutritionnel des consommateurs économiquement faibles dans les zones urbaines et rurales de la Tunisie.

Dans le cadre du PASA, on spécifie certes les buts et les dates d'exécution du programme de réajustement, mais on ne prévoit pas de mettre en place les compétences nécessaires au sein du Gouvernement de la Tunisie lui permettant d'identifier, d'analyser et de se doter des moyens d'y arriver. Le Projet de mise en œuvre de la politique agricole (APIP) se propose de remédier à cette lacune (a) en mettant à la disposition des responsables tunisiens une série d'études spécifiques et opportunes sur les principales questions de politique, notamment des analyses de données et divers choix de décisions rationnelles en matière de politiques économiques et agricoles; et (b) en renforçant les compétences des techniciens et analystes des organisations publiques tunisiennes en ce qui concerne l'identification et l'analyse des contraintes au niveau des politiques, la formulation de recommandations en matière de politiques et le suivi des impacts des changements de politiques sur le secteur agricole.

## 1.2 Volets du Projet

Dans le cadre du Projet APIP, les ressources sont essentiellement employées à faire les analyses économiques nécessaires pour que les responsables puissent mettre en œuvre les réformes de politiques du PASA. Dans

le document de projet initial, on avait classé les activités du Projet en séparant celles relevant de l'analyse économique et celles conçues pour renforcer les moyens institutionnels du Gouvernement tunisien permettant de réaliser les analyses économiques et de politique. Tout au long des 18 premiers mois du Projet, on s'est rendu compte que la réussite du Projet reposait sur l'application des réformes de politiques et le soutien apporté pour renforcer un dialogue de politiques. On a élargi les activités du Projet pour soutenir le dialogue des politiques, soutien qui sera surtout donné grâce aux moyens suivants:

- Diffusion à grande échelle des documents techniques et d'information en français et en anglais concernant les activités du Projet;
- Forums de discussions concernant les questions de politiques, par exemple, séminaires, ateliers, séances de travail formelles et informelles;
- Discussions de suivi concernant des études spécifiques avec le Gouvernement tunisien.

On continuera également les activités du Projet au niveau des analyses économiques et du renforcement des moyens institutionnels du Gouvernement tunisien.

Les travaux touchant à l'analyse économique se pencheront sur les questions suivantes:

- Questions relevant de la distribution des ressources, notamment l'estimation de la demande des intrants, les impacts de la réduction des subventions, l'estimation des coûts des ressources nationales, l'utilisation et la distribution des engrains, la mise au point de moyens d'analyse des politiques et les besoins en matière de crédit agricole.
- Questions touchant à la commercialisation des produits, notamment analyse de la demande, réponse au niveau de l'offre agricole, évaluation de la compétitivité des produits tunisiens, études de cas sur certains articles d'exportation et stratégies des entreprises publiques et participation des secteurs privé et public.

Les activités suivantes font partie de celles prévues pour renforcer les moyens du Gouvernement tunisien visant à soutenir le secteur agricole:

- enquêtes sur les prix et la commercialisation et enquête sur la production agricole.
- suivi et évaluation des projets agricoles,
- suivi de l'impact du PASA.

### 1.3 Organisation du Projet

Le plan APIP met à la disposition du Gouvernement tunisien les ressources d'un consortium représentant une vaste expertise internationale. Abt Associates Inc. (Etats-Unis), contractant principal, collabore avec l'Institut supérieur de gestion, l'Université de Tunis (Tunis), Ithaca International Limited (Etats-Unis), et l'Université de Wisconsin (Etats-Unis), sous les auspices de la Mission spéciale pour la coopération économique et technique à Tunis de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international aux termes du contrat AID N° 664-0343-C-00-8016-00. Le Projet dispose d'un personnel local grâce à un contrat passé avec Afrique Audit (Tunis).

Après la première année d'APIP, il était évident qu'il fallait réorienter la position de conseiller résident pour qu'elle réponde mieux aux conditions administratives et de gestion nécessaires pour les activités locales. Cette réorientation demandait au conseiller résident d'être davantage un administrateur du projet. Abt Associates a répondu à ce besoin en proposant Mme. Cheri Bassas comme représentante résidente. Elle va ainsi remplacer le conseiller résident. Afin de continuer à faire bénéficier le Projet d'une supervision technique de haut niveau, le Dr. Marc Newman détiendra la position de conseiller technique et directeur du Projet, recevant une assistance technique et administrative de la part de M. Charles Stachecos qui est l'administrateur du Projet rattaché au siège principal.

La composition de cette équipe est le résultat du regroupement de trois grandes responsabilités nécessaires pour réaliser APIP:

1. Coordonner l'assistance technique
2. Planifier et gérer les travaux de recherche
3. Administrer les activités locales

L'équipe d'administration apporte à APIP plus de trente ans d'expérience dans les domaines de la politique agricole, du développement agricole et de l'administration et de la gestion de projets.

La représentante résidente rend compte de manière routinière à M. Mohamed Charbi, Directeur de la Direction générale de la planification, du développement et de l'investissement agricole (DGPDA) et collabore avec M. Abdelhakim Khaldi, coordinateur d'APIP au sein de la DGPDA. Elle travaille également en relation étroite avec le ministère du Plan, le ministère de l'Industrie et du Commerce, les autres organismes gouvernementaux et l'USAID. Elle est chargée de l'administration, de la gestion et de la coordination des activités se déroulant dans le pays. Son bureau se situe dans les locaux de la DGPDA du ministère de l'Agriculture.

## 2.0 IIème année - Buts et objectifs

Pendant la première année d'APIP, on avait commencé dix études dont la plupart sont en forme finale en anglais et français. En plus, on a apporté une formation sur le tas ainsi que des stages de formation formels. Pendant la seconde année, on continuera les analyses techniques relevant du programme d'ajustement structurel agricole (PASA) ainsi que la formation connexe des professionnels du Gouvernement tunisien. En outre, on commencera à diffuser dans le cadre d'ateliers, séminaires et documents techniques les informations obtenues grâce aux études techniques. Ce projet permettra d'organiser diverses formes de forums pour stimuler des discussions de politiques au sein des ministères participant à l'ajustement structurel agricole.

## **2.1 Réunion pour le plan d'exécution annuel de la IIème année**

La deuxième réunion annuelle pour le plan de réalisation du Projet a eu lieu du 10 au 12 janvier 1989, à Tunis. Ont participé à cette réunion les partenaires des organisations suivantes:

Monsieur le Ministre et le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture

DGP/DIA: ministère de l'Agriculture

DG/Planification: ministère du Plan

D/PCE: ministère de l'Industrie et du Commerce

USAID/Tunis

Abt Associates

Institut supérieur de gestion

Université de Wisconsin

Cette réunion a été consacrée notamment (a) à la revue des activités engagées pendant la première année du Projet, (b) à l'examen du programme de travail pour 1989, (c) à la diffusion des résultats acquis grâce aux études d'APIP, et (d) au renforcement de la capacité d'analyse des cadres tunisiens. Le comité de coordination s'est à nouveau réuni par la suite pour s'entretenir des activités prévues pour cette année.

## **2.2 IIème année - Calendrier d'exécution et situation des activités d'APIP**

### Réalisations pour les six premiers mois de la IIème année

La Figure 1 illustre le calendrier et la situation des activités pendant la seconde année d'APIP. Pendant les six premiers mois de l'année, on a achevé deux études: l'étude sur la réduction des subventions pour les engrains, les pesticides et les semences, et l'analyse sur la distribution des engrains et leur utilisation dans les exploitations agricoles; et les études sur la compétitivité et la commercialisation des produits destinés à l'exportation: l'huile d'olive, le vin et les agrumes. (cf. Annexe A, Réalisations de la Ière année pour de brèves distributions de ces études).

Figure 1. Cumulative distribution of age at first marriage. 1990

Figure 1. Calendrier des activités Afrip - 1ère moitié - 1989 (suite)

	TYPE D'ACTIVITÉ	TYPE DE FORMATION	CONTACTANT	P/R	MISE EN PARTICIPATION	DATE	INTERVENANT	STATUS
ANALYSES FINANCIÈRES	ANALYSES FINANCIÈRES							
9.	Analyste des politiques des prix et de revenus au niveau de l'exploitation agricole	analyse économique des meilleures options	Sur le tas				P. Lachapelle	finies qui sont finies
10.	Impact des prix sur les contributeurs (conception de l'étude sur demande)	Collecte de données	Sur le tas				J. Chene	Avant projet (en cours)
11.	Bordereau pour l'analyse des politiques	Évaluation de données Analyse de tendances Analyse du taux de croissance Analyse graphique	Sur le tas				F. Brétigny (projet finis) H. Bouchard (analyse) C. Jodoin (analyse) Talbot (analyse)	
12.	analyse de la Caisse générale de compensation	analyse économique	Sur le tas					
13.	Réception de la subvention d'irrigation	analyse de données	Sur le tas par l'équipe Afrip					
14.	Réception de la subvention d'aliments de bétail	analyse de données	Sur le tas					
15.	Commercialisation et importations de céréales	analyse économique	Sur le tas					
16.	Suivi de projet		Sur le tas					
17.	Suivi pasa		Sur le tas					
18.	Compétitivité et marché international et inter-national	analyse économique	Sur le tas					
19.	Participation des partenaires	analyse économique	Sur le tas					
20.	Stratégie pour débouchés	analyse économique						

\* toutes les activités d'analyse économique seront réalisées en collaboration avec les groupes de travail de la banque

De outre, les équipes ont continué les travaux de la 1ère année sur l'étude de cas sur les produits laitiers, et ont commencé l'étude sur la compétitivité et la commercialisation des exportations de dattes.

Les descriptions des activités qui ont été réalisées pendant la première moitié de l'année sont données ci-après ainsi que les travaux que l'on se propose de démarrer pendant la seconde moitié.

### 2.2.1 Étude de cas agroalimentaire: le lait

Cette étude a été entreprise pendant la 1ère année et continuera pendant la 2ème année. Elle se penche sur le rôle de deux grandes organisations parapubliques (STIL et TUNISIELAIT) et analyse la possibilité d'un rôle plus important pour le secteur privé.

Le chef d'équipe est John Eriksen, Ithaca International, Ltd.; on compte également la participation de Gregory Sullivan, Ithaca, et Boubaker Mehri, INC. Les participants du groupe de travail de la DCPDIA sont notamment Chouchane, le chef de file, Gouidri et Gmir. Un avant-projet devrait être prêt pour le 31 juillet et le rapport final sera présenté en octobre 1989.

### 2.2.2 Étude sur la commercialisation des produits destinés à l'exportation: les dattes

L'approche de l'étude consiste à voir comment la Tunisie peut maintenir sa part traditionnelle sur les marchés existants et à trouver des stratégies pour s'introduire ou renforcer sa présence sur les nouveaux marchés internationaux. La première partie de l'étude est une analyse des conditions qui influencent la compétitivité des dattes de la Tunisie, et la seconde partie cherche à voir dans quelle mesure les éventuels importateurs sont réceptifs aux produits d'exportation disponibles.

Chef d'équipe - John Eriksen, Ithaca International, avec la participation de Jack King et John Carpenter. Le groupe de travail comprend A.

prévu pour la fin de septembre 1989. L'étude de la partie B continuera pendant la seconde moitié de l'année.

### 2.2.3 Plan directeur pour la commercialisation des huiles de mélange

La première étape de cette étude recommande un plan d'action pour augmenter l'efficacité du traitement des huiles importées et des huiles de graines locales afin de: a) économiser les dépenses de la CGC pour l'huile subventionnée; b) éliminer les gaspillages induits par le mélange d'huile d'olive ou d'huile de graines, et c) mettre sur le marché une plus grande variété d'huile de graines.

Pendant la deuxième étape, l'étude devra évaluer le cahier de charges actuellement en préparation par l'ONI qui définira les conditions et modalités d'accès du secteur privé à l'exportation d'huile d'olive.

L'étude a été faite par Bahdi Meddeb de Comete Engineering avec des crédits d'APIP en dehors du contrat d'Abt.

### 2.2.4 Un plan d'action pour le secteur céréalier tunisien

Le rapport de la première étape d'une étude analysant les opérations de collecte, d'importation et de commercialisation des céréales dans les secteurs public et privé en Tunisie recommandait a) une mesure à court terme et à moyen terme pour libéraliser les activités du marché et encourager l'investissement; b) des mesures à court terme pour simplifier le rôle de l'Office des céréales et ses activités; et c) des mesures à moyen terme concernant les responsabilités et dépenses de l'Office des céréales et d'autres responsabilités et dépenses publiques.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un apport de fonds de la Mission au Projet des stratégies d'amélioration du marketing agricole (AMIS). Le chef d'équipe était Mark Neuman, Abt Associates; il a travaillé en collabora-

tion avec Jim Ladd, Deloitte Haskins & Sells, Mongi Bougribal, consultant d'Abc et professeur à l'Université de Tunis, et Badr Ben Amor, chef du file.

### **2.2.3 Données pour l'analyse de politiques**

Deux grandes enquêtes agricoles effectuées par la DCPDIA, l'enquête de base et l'enquête sur la situation agricole, ont été faites aux fins de compte-rendu et de suivi et non pas d'analyse de politiques. Elles ne dégagent pas de données par unité agricole et ne relient pas les intrants et les rendements. Par conséquent, même si leur analyse va permettre de sensiblement améliorer les "normes" utilisées par le passé, il convient de trouver des données encore plus utiles pour l'analyse de politiques.

Le groupe de travail de la DCPDIA et le personnel de l'Université de Wisconsin ont collaboré pour élaborer des bilans sur les articles agricoles et une base de données régionale conséquente pour la modélisation de l'analyse de politique. Ils ont notamment analysé les tendances, estimé les taux de croissance et techniques d'analyse graphique. Il y aura également une évaluation continue des besoins complémentaires en données pour l'analyse et les recommandations de politiques afin de renforcer les bases de données pour l'analyse de politiques.

Jusqu'à présent, les réalisations de ce travail de Wisconsin sont les suivantes:

- 1) Base de données et documentation (avant-projet)
- 2) Document de travail sur "Utilisation de données chronologiques pour l'analyse de politiques" (avant-projet)
- 3) Formation - cours économétriques
- 4) Visite de travail à Wisconsin par M. Bel Hadj et Madame Ayda

Michael Roth, Gobe Johnson et Patti Kristjansen ont travaillé avec M. Chouman, M. Bel Hadj, M. Mandi et Mme. Ayda dans le cadre des travaux sus-mentionnés.

### 2.2.6 Analyse des politiques de prix et de revenus au niveau de l'exploitation agricole

Il s'agit d'une analyse des impacts des prix des intrants et des rendements ainsi que des changements de politiques sur les revenus, les coûts et les décisions des exploitants agricoles. Des estimations sont faites sur les budgets des diverses cultures en fonction de l'enquête de base et de l'enquête de conjoncture pour déterminer l'utilisation effective des intrants et les systèmes agricoles par culture et région. Une analyse des entreprises agricoles cherchera à prévoir comment les exploitants agricoles vont changer leurs combinaisons d'intrants et le volume d'activités en réponse aux changements de prix (intrants et rendements), privatisation des marchés, rationnement des intrants, disponibilité des crédits et nouvelles options technologiques.

Peter Boch et Michael Roth, Université de Wisconsin, travaillent avec M. Chouman, Bel Madj, et Hamdi et Mrs. Ayda. Des avant-projets seront présentés à la fin d'août.

### 2.2.7 Éléments de l'offre - Vitesse et coût de l'ajustement

Dans le cadre de cette analyse, on cherchera à évaluer à quelle vitesse les exploitants agricoles s'adaptent aux changements de politiques et quels sont les coûts de cet ajustement. Les exploitants dont les cultures sont différentes et qui utilisent différentes technologies ont des rythmes et des coûts d'ajustement qui sont, eux aussi, différents. Les responsables doivent comprendre ces différences lorsqu'ils instaurent progressivement des politiques qui touchent les divers segments du secteur agricole. En plus, les évaluations sur la performance de l'économie globale doivent tenir compte des réactions des divers segments. Cela se fera surtout grâce à une analyse chronologique. Le groupe de travail est en train de rassembler les données nécessaires.

Un avant-projet du rapport doit être fini en août. Le premier document concernera le niveau national. Au fur et à mesure qu'on collectera et qu'en traitera les données régionales, les documents ultérieurs seront plus spécialisés et ciblés. Jean-Paul Chevallier, Université de Wisconsin, et Mohamed Balah Badjeh, ING, travailleront conjointement avec le groupe de travail.

### **2.2.8 Séminaire sur l'ajustement structurel agricole**

Les 24 et 25 mai s'est tenu un séminaire de deux jours à l'Hôtel Abou Kac, à Gammache, séminaire qui a bénéficié d'une très forte participation. On cherchait à apporter aux participants des secteurs public et privé du secteur agricole tunisien une possibilité de discuter des impacts du programme d'ajustement structurel agricole, en général, et dans le contexte tunisien, en particulier. Les résultats des études achevées dans le cadre d'AFIP ont été présentés et discutés. Le programme était divisé en quatre grandes thèmes:

- Thème I:** Ajustement structurel
- Thème II:** Croissance des exportations: compétitivité et marchés d'exportation pour les produits agricoles
- Thème III:** Réduction des subventions: impact sur l'offre et la demande
- Thème IV:** Le rôle des secteurs public et privé dans les marchés pour les produits agricoles

Le programme et la liste des documents présentés se trouvent en Annexes B et C.

### **Activités du deuxième trimestre pour la seconde moitié de la IIème année**

#### **2.2.9 Plan d'action pour la commercialisation des céréales**

Cette étude constitue la seconde étape du plan d'action pour le secteur céréalier tunisien présenté au Gouvernement de la Tunisie en janvier. La

première étape se consacrait au diagnostic des forces et faiblesses du système actuel et proposait un plan d'action que le Gouvernement tunisien a utilisé lors des négociations avec la Banque mondiale. La seconde étape consiste à mettre sur pied un plan cohérent pour les produits céréaliers aussi bien locaux qu'importés (y compris la collecte, le stockage et la distribution) qui permettra d'améliorer le fonctionnement du système actuel et de supprimer les contraintes qui pèsent sur la participation du secteur privé.

Les travaux seront effectués dans le cadre d'un apport de fonds de la Mission au Projet des stratégies d'amélioration du marketing agricole (AMIS). Ils doivent commencer en septembre.

#### 2.2.10 Etude de la Caisse générale de compensation

Une étude en deux étapes de la Caisse générale de compensation commencera par une analyse de la situation actuelle de la Caisse, sa situation budgétaire et les conséquences du point de vue octroi de crédit. On évaluera dans le détail chaque filière afin de trouver diverses méthodes permettant de diminuer les dépenses de la Caisse sans pour autant baisser le niveau de vie des groupes économiquement faibles. Pendant la seconde étape, on cherchera à voir les possibilités pour diminuer les subventions de chaque filière et pour simplifier les procédures de la Caisse.

Les trois objectifs de l'étude sont les suivants: 1) cibler les subventions; 2) améliorer l'efficacité du système pour diminuer les coûts; 3) ajuster progressivement les prix aux cours mondiaux.

Les deux étapes de cette étude seront réalisées dans le cadre du contrat APIP et coordonnées par la DPCR. L'étude commencera au début août.

### 2.2.11 Réduction de la subvention

Pendant la première année, l'étude en trois parties -- impact de la réduction des subventions, demande des intrants et réponse de l'offre -- s'est concentrée sur les engrains, les semences et les pesticides. Pendant la seconde année, on commencera à étudier l'impact de la réduction des subventions sur l'eau d'irrigation et les aliments pour bétail. Les termes de référence seront mis au point en octobre et les travaux commenceront pendant la dernière partie de l'année.

### 2.2.12 Pérennisation des transports

Dans le cadre du système actuel, on utilise un système de taxes et de subventions pour niveler le prix de toute une gamme de produits céréaliers pour les consommateurs, quelle que soit la distance, la zone de production ou l'importation. Cette étude vise à analyser le système actuel de péréquation des transports des céréales pour recommander des options en vue d'un système plus efficace.

Les termes de référence pour cette étude sont en train d'être examinés.

### 2.2.13 Suivi de projets

La DCPDIA est chargée de suivre et d'évaluer les projets et programmes de développement agricole financés par les bailleurs de fonds et le Gouvernement tunisien. On mettra au point un système informatique doublé d'un calendrier d'exécution bien planifié afin de s'assurer que les résultats des projets et programmes sont revus régulièrement et que les responsables disposent des informations nécessaires pour étayer leurs décisions.

Les termes de référence seront mis au point en automne.

#### 2.2.14 Suivi du prêt à l'ajustement structurel agricole (PASA)

Le système de suivi du PASA sera mis au point pour disposer d'une base de données permettant de suivre les divers changements, tels que par exemple la réduction des subventions, les effets de la politique sur le coût de la production et les incitations pour les producteurs, l'investissement public et les dépenses des programmes.

Les termes de référence seront mis au point en octobre.

#### 2.2.15 Marché d'importation pour les produits de la mer

Il s'agit d'une étude sur la compétitivité et les possibilités d'accroître les exportations des produits marins de la Tunisie.

Les termes de référence de cette étude doivent être mis au point.

#### 2.2.16 Stratégie en cas de sécheresse

Le but de cette étude est de cerner les mesures qu'on peut prendre dans le court, moyen et long terme pour faire face aux sécheresses qui sont de plus en plus fréquentes et graves en Tunisie. Cette étude englobe une évaluation des options en matière de politiques.

Les termes de référence sont en train d'être étudiés. Cette étude sera probablement faite en dehors du contrat APIP.

### **3.0 Formation**

Abdelhakim Khaldi, coordinateur d'APIP au sein du ministère de l'Agriculture a dirigé l'identification des besoins en matière de formation formelle et informelle. Une évaluation de la formation sur le tas, des stages et séminaires dispensés jusqu'à présent permettra d'améliorer la qualité et le contenu de la formation qui sera donnée pendant le restant du

**Projet.** La représentante résidente se propose de revoir le plan de valorisation du personnel présenté pendant la première année et de travailler avec le coordinateur d'APIP pour décider des priorités et du plan du déroulement spécifique des programmes de formation.

On mettra sur pied un système structuré pour la formation sur le tas afin d'assurer que les membres du groupe de travail participent à l'exécution des études techniques.

#### **4.0 Diffusion d'informations et soutien pour le dialogue en matière de politiques**

Les activités entreprises dans le cadre d'APIP visent à apporter au Gouvernement tunisien des analyses, conclusions et recommandations nécessaires pour étayer en partie les décisions et réformes de politiques. La réussite du Projet dépend en grande partie de la bonne diffusion de ces informations.

La diffusion des informations concernant les activités et résultats du Projet consiste notamment à préparer des brochures, traduire les rapports, aussi bien les avant-projets que les versions finales, diffuser les rapports, préparer et traduire les documents écrits par le personnel du Projet, organiser des séminaires et des ateliers informels et s'occuper des relations publiques. Aux fins d'aider le Gouvernement tunisien au niveau du dialogue concernant les politiques et de l'application des résultats découlant des études APIP, nous proposons les services de notre personnel et de consultants qualifiés pouvant participer à des discussions de suivi avec le Gouvernement sur des études spécifiques, une fois les études initiales achevées. L'application des politiques sera également facilitée par la coll. d'informations complémentaires, la préparation de mémorandums d'information et les discussions de suivi avec l'USAID/Washington, la Banque mondiale et divers organisations et bureaux internationaux.

Les documents finaux en anglais seront présentés au Centre pour le développement de l'information et l'évaluation (CDIE, d'après le sigle anglais), centre de documentation de l'USAID.

### 3.0 Procédures à suivre pour réaliser les études dans le cadre de la nouvelle structure administrative d'AFIP

Le plan de travail annuel une fois approuvé donne le programme pour l'année à venir. Le plan de travail sera revu et mis à jour périodiquement afin de pouvoir tenir compte des changements dans les priorités du Gouvernement tunisien. Mais les limites du point de vue financement demandent que l'on prête une attention particulière au type et nombre d'études que l'on peut réaliser.

Il convient de rédiger les termes de référence des études spécifiques avant de procéder à un examen attentif, de pouvoir évaluer de manière réaliste les coûts, obtenir les approbations nécessaires, identifier les experts locaux et expatriés et coordonner avec les groupes de travail de la DCPDIA;

#### 3.1 Termes de référence

Les termes de référence (TDR) pour les nouvelles études ou activités seront rédigés conjointement avec la DCPDIA, la représentante résidente, le directeur du projet Abt et le ou les institutions principales qui seront chargées d'effectuer ces études. La représentante résidente, conjointement avec le coordinateur d'AFIP, devra veiller à ce que les termes de référence soient approuvés par toutes les parties intéressées et constituent la base des études et rapports. Chaque terme de référence devra être clair et concis.

Les éléments spécifiques des termes de référence sont les suivants:

- 1) Situer l'étude dans le contexte du PASA et d'APIP. Lorsqu'il y a lieu, expliquer la relation de l'étude avec celles qui sont en train d'être accomplies ou qui sont prévues dans le plan de travail.
- 2) Fixer des objectifs clairs et réalisables pour l'étude. Présenter les questions auxquelles doit répondre l'étude.
- 3) Clarifier les responsabilités de chaque membre de l'équipe, donner une description succincte du rôle de chacun dans la préparation du rapport. Faire un plan qui donne les dates de l'étude, les qualifications des consultants et leur niveaux respectifs d'efforts et de temps de réalisation.
- 4) Décrire les étapes et la méthodologie qui sera utilisée.
- 5) Expliquer les rapports qui devront être présentés, le nombre d'avant-projets et de rapports finals et les dates approximatives auxquelles il faudra remettre ces rapports.
- 6) Expliquer les rôles et responsabilités des parties concernées (Abt, AID, DGPDI, et autres).
- 7) Budget estimatif.

Les termes de référence ne devraient pas dépasser 4-5 pages.

En plus, il convient de spécifier les tâches et responsabilités des membres du groupe de travail, soit dans les termes de référence et/ou lors des discussions entre le coordinateur d'APIP, la représentante résidente et le personnel du groupe de travail.

### 3.2 Exécution

Une fois que l'on a rédigé les termes de référence de l'étude, il convient de suivre les démarches proposées ci-dessus.

- A. La représentante résidente va présenter l'avant-projet des termes de référence au Directeur de la DCPDIA, aux autres représentants des ministères du secteur privé et à l'USAID aux fins de commentaires. Le Directeur de la DCPDIA pourra organiser une réunion pour mettre au clair certains points ou faire des recommandations permettant d'améliorer les termes de référence.
- B. Une fois que les termes de référence sont approuvés par la DCPDIA et l'USAID et que l'on a décidé des délais pour exécuter les études, on passe au choix des consultants et on nomme les groupes de travail du Gouvernement tunisien. Les noms des consultants seront présentés à la DCPDIA et à l'USAID aux fins d'approbation. Suivant l'expertise dont on a besoin, il est possible que la sélection des consultants soit assez longue. La représentante résidente travaillera en étroite collaboration avec la DCPDIA et l'USAID pour que ce processus soit aussi rapide que possible.
- C. Une fois que les candidats ont été retenus, le responsable du projet qui se trouve aux Etats-Unis devra obtenir des autorisations écrites de déplacement pour les consultants expatriés.
- D. Le groupe de travail de la DCPDIA va collaborer avec les consultants pour exécuter les tâches dont il est question dans les termes de référence. Des réunions hebdomadaires se tiendront avec le Directeur de la DCPDIA et les autres parties intéressées afin de suivre l'état d'avancement du projet ou de l'activité.

- E. A la fin de la mission, le groupe de travail de la DCPDIA et les consultants vont faire la synthèse du travail aux responsables du Gouvernement tunisien et de l'USAID.
- F. Les avant-projets des rapports seront rédigés (en général aux Etats-Unis) et présentés en anglais ou en français à la représentante résidente à Tunis et au directeur du projet aux Etats-Unis aux fins d'examen dans les trente jours qui suivent la fin de l'étude.
- G. Le directeur du Projet qui se trouve aux Etats-Unis est chargé d'organiser un examen du document fait avec les collègues compétents en la matière. La révision de l'avant-projet peut prendre jusqu'à un mois.
- H. Les documents révisés seront traduits (généralement en deux semaines) en français ou anglais et seront présentés par Abt Associates à l'USAID et à la DCPDIA par le biais de la représentante résidente aux fins d'examen.
- I. Les commentaires du Gouvernement tunisien et de l'USAID reçus dans les trente jours qui suivent seront inclus à l'avant-projet final.
- J. Ces commentaires seront inclus à l'avant-projet final et présentés à Abt Associates dans les meilleurs délais.
- K. Abt va envoyer le document final à la représentante résidente après examen de l'avant-projet final.
- L. L'avant-projet final va être traduit en français et présenté au Gouvernement tunisien.

## **6.0 Questions et résolutions**

### **6.1 Traduction**

Pendant la 1<sup>re</sup> année, on a traduit le résumé analytique de tous les avant-projets en français et on les a présentés avec l'avant-projet en anglais pour faciliter la révision par le Gouvernement tunisien. Les résumés analytiques contenaient les principales conclusions et recommandations. Les commentateurs du Gouvernement tunisien n'ont pas été en mesure d'évaluer la valeur de l'étude puisqu'ils n'avaient pas accès au texte intégral. On a décidé à la fin de l'année de faire traduire le texte intégral de tous les avant-projets afin de faciliter un examen attentif des études d'APIP. Le budget consacré à la traduction a été augmenté à cette fin.

### **6.2 Ressources du contrat APIP**

Dans les analyses de politiques d'APIP, il s'agit d'être souple et de tenir compte des nouveaux besoins qui peuvent se présenter au sein du Gouvernement tunisien. Cependant, le plan d'exécution annuel devrait fixer le programme global et les priorités pour l'année de manière à ce qu'on puisse trouver et recruter rapidement des consultants locaux et expatriés qualifiés.

Après avoir évalué les résultats de la première année d'APIP, on a constaté de plusieurs changements. Il s'agit notamment de la nouvelle structure administrative sus-mentionnée et du fait d'insister davantage sur la diffusion des résultats de l'étude, le soutien pour le dialogue sur les politiques et l'application des résultats. Ces nouvelles activités seront réalisées grâce à une réaffectation des ressources existantes et un financement complémentaire.

Les ressources limitées du Projet ne permettent pas de répondre à toutes les demandes d'études et, en même temps, de diffuser les résultats pour étayer le dialogue de politiques. Il convient de lier chaque étude au niveau

d'efforts nécessaires et aux délais nécessaires pour le réaliser du ministre à pouvoir estimer de manière réaliste les coûts avant de démarer l'étude. Le représentant de l'ONU devra également faire une liste des priorités et à surveiller les coûts, conjointement avec le coordinateur d'AFIP et le directeur de la DGDIA.

### 7.0 Réalisation de la première année

Un contrat a été signé entre l'UNAID/Tunisie et Abt Associates le 6 novembre 1987. Le contrat prévoit de fournir environ 235 personnes-mois au titre de l'assistance technique pour accompagner le Projet de mise en œuvre de la politique agricole (APIP). Le Gouvernement tunisien fournit environ 102 personnes-mois en dehors du contrat d'APIP.

Le plan de travail de la première année suivait les priorités du Gouvernement de la Tunisie dont on avait convenu pendant la première réunion tenue en octobre 1987 à Tunis. Lors d'une deuxième réunion en mars 1988, on a discuté plus en détail le plan d'exécution de la première année.

La section suivante décrit brièvement les études techniques réalisées pendant la première année. La Figure 1 résume les activités (formation et assistance technique) qui ont été démarquées.

### 7.1 Le conseiller résident

Dr. Roger Montgomery, conseiller résident d'APIP, est arrivé en janvier 1988 en Tunisie et a mis en place un bureau du projet au sein de la DGPDA du ministère de l'Agriculture. Conjointement avec la DGPDA, le Dr. Montgomery a élaboré le plan d'exécution de la première année, rédigé des termes de référence détaillés pour les diverses études faites pendant la première année, a coordonné, géré les travaux et a apporté une orientation aux équipes d'assistance technique afin d'aider à identifier les questions de politiques, à choisir et à utiliser les techniques analytiques, à réssoudre les problèmes et à coordonner avec les représentants du pays hôte.

### 7.1.1 Mettre en place un réseau de contacts avec les responsables de politiques et les cadres

On a fait participer au Projet les principaux ministères et organismes par le biais de a) examen technique des termes de référence; b) participation du personnel des autres ministères dans la mise en œuvre des études; c) participation des responsables des autres ministères lors des séminaires d'examen des résultats.

Outre les nombreux contacts établis avec l'Office national de l'huile, l'Office de la vigne, le Groupement interprofessionnel des agrumes, la Direction des prix et du contrôle économique du ministère de l'Economie (DPCE) et la Banque nationale de développement agricole (BNDA), des discussions de politique se sont également tenues avec le ministère du Plan et le ministère des Finances. On a ébauché et revu des plans de travail pour faire participer ces deux ministères aux études, à la formation et à la planification.

### 7.2 Etudes techniques - 1ère année

#### Compétitivité et marchés d'exportation

Il s'agit d'une étude en deux étapes qui se penche sur la compétitivité et les possibilités d'exportation de l'huile d'olive, du vin et des agrumes. La première partie est une description des principaux facteurs qui influencent les possibilités d'exportation de ces produits sur les marchés mondiaux. La seconde partie décrit les principaux facteurs qui influencent les possibilités d'exportation des produits tunisiens sur les marchés nord-américains.

Le chef d'équipe était John Eriksson, Ithasa International Ltd. Les participants de l'étude de la DCPDA - Abdel Hakim Khaldi, Abdel Rachman Chaffai et N'Kasri Belgacem. Six avant-projets de rapports ont été présentés

en octobre 1988. Les commentaires suite à l'examen de ces documents ont été incorporés à l'avant-projet final en janvier 1989.

Etude sur la réduction des subventions, demande d'intrants et réponse au niveau de l'offre

On a étudié les effets de la réduction des subventions sur les engrains, les semences et les pesticides. L'étude visait à apporter aux responsables des informations permettant de suivre, d'évaluer et de prévoir les effets de chaque cycle de changements de prix.

Le chef d'équipe était Mohamed Salah Redjeb, ISG, avec la participation de Mohamed Lahouel, ISG; d'Abt Associates - Pets: Bloch, Steve Bloch et Robert Romain, Abt Associates. Les participants de l'étude de la DCPDIA étaient, entre autres, M. Akroud, chef de file, M. Chouchane, M. Ouertani et M. Mrroughi. Un avant-projet en français a été présenté en octobre 1988. Un avant-projet final a été présenté en mars 1989.

Distribution des engrains et utilisation dans les exploitations agricoles

Cette étude se penche sur la manière d'augmenter l'efficacité technique de la distribution des engrains et de l'utilisation au niveau de l'exploitation agricole et sur la manière d'améliorer l'efficacité financière et technique du système des engrains.

Le chef de l'équipe était Charles Meureux, Abt Associates avec la participation de Gaston Rondin. Les participants de l'étude de la DCPDIA étaient, entre autres, Abdelhakim Khaldi, chef de file, Chaffai et M. Gmir. L'avant-projet de rapport a été présenté en français en février.

### Etudes des politiques

Les travaux de l'Université de Wisconsin ont plusieurs objectifs principaux décrits dans le plan d'exécution réalisé dans le cadre d'APIP:

- Evaluer les impacts du point de vue efficacité et distribution du Programme d'ajustement structurel agricole (PASA) de la Banque mondiale sur les prix, la production, la consommation et le commerce;
- Analyser les implications des différentes options de politiques agricoles dans le contexte de PASA et apporter des recommandations montrent si ces options sont désirables pour l'économie tunisienne;
- Renforcer les capacités analytiques de la DGPDA en apportant une expérience pratique et une formation en matière d'analyse de politiques et en mettant au point un programme de formation formelle comme complément aux approches informelles.

Pendant la première année, on a identifié les données disponibles et la formation nécessaire pour améliorer la capacité d'analyse de politiques au sein du ministère de l'Agriculture. A la fin de décembre, on a présenté une proposition visant à améliorer la qualité des données statistiques nécessaires pour l'analyse et la recherche de politiques et un plan d'action pour mettre au point des instruments quantitatifs pouvant être utilisés dans la réalisation des études d'analyse de politiques.

L'équipe de l'Université de Wisconsin comprend Jean-Paul Chevallier, Michael Roth et Cobe Johnson. Le groupe de travail de la DGPDA comprend M. Ghouman, chef de file, M. Bel Hadj, Mme. Ayda Mechergui et M. Hamedi.

### Un plan d'action pour le secteur céréalier de la Tunisie

La première étape de cette étude en deux étapes a examiné la possibilité de faire participer le secteur privé au commerce et au traitement des céréales. La première étape a démarré en décembre 1988 et a commencé au début de la deuxième année. L'étude a été réalisée en dehors du contrat APIP dans le cadre d'un expert des fonds propres de la Mission au Projet des stratégies d'amélioration du marketing agricole (AMIS), Projet USAID financé centralement.

### 7.3 Travaux de formation

L'introduction de nouvelles techniques d'analyse économique, conjuguée à l'apport de matériels et de logiciels informatiques, demande une formation importante du personnel de la DCPDIA et des autres participants d'APIP. Les contractants sont chargés de prendre les dispositions nécessaires pour organiser une formation à court terme à l'étranger de 12,5 personnes-mois afin de répondre aux besoins spécifiques d'APIP.

De manière informelle, les membres de l'équipe APIP ont apporté une formation sur le tas portant sur les méthodes analytiques et techniques pour les analyses économiques. Toujours dans le cadre de cette formation informelle, on peut également citer les brefs ateliers et séminaires organisés par les consultants portant sur leurs compétences spécifiques liées aux activités du Projet. On continuera dans la mesure du possible à organiser des stages dans les institutions tunisiennes locales.

On a ébauché un plan de valorisation du personnel qui donne les stages disponibles pour les participants d'APIP. Le plan englobe les recommandations de l'étude de contrôle de gestion fait en janvier 1988, qui sont des recommandations de l'équipe de l'Université de Wisconsin et de l'ISG. La liste ci-après précise les stages permettant de renforcer les compétences du personnel de la DCPDIA et des autres participants d'APIP.

1. Stage d'introduction à l'informatique -- introduction au micro-ordinateurs.
2. Stage informatique de niveau intermédiaire.
3. Anglais niveau débutant.
4. Anglais niveau intermédiaire.
5. Modèles et techniques pour le processus décisionnel.
6. Stage intermédiaire sur les modèles et techniques pour le processus décisionnel.
7. Aspects théoriques et administration de projets.
8. Politiques économiques.
9. Communications -- rédaction de rapports.

Plusieurs de ces activités ont été organisées et réalisées dans le cadre d'APIP en été 1988.

1. Opérations sur micro-ordinateurs et stage pour Lotus 123 -- 1/2 - 2 semaines - juillet/août,
2. Méthodes de recherche opérationnelle pour l'analyse de politiques -- septembre -- 3 semaines.
3. Méthodes économétriques pour l'analyse de politiques -- juin - 3 semaines.
4. Modélisation et prévisions de données économiques -- automne.
5. Anglais - niveau débutant et intermédiaire -- automne.

**LA MISE EN OEUVRE  
DE LA POLITIQUE AGRICOLE :  
PERFORMANCES ET PERSPECTIVES**

**Hôtel Abou Nawas  
GammARTH 24 - 25 Mai 1989**

**PROGRAMME**

**MERCREDI 24 MAI**

- 10h à 11h : Enregistrement des participants.
- 11h à 12h : Ouverture du Séminaire par Monsieur le Ministre de l'Agriculture.
- Allégerance du Ministre l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique.

**THEME I : L'AJUSTEMENT STRUCTUREL**

- Président de la séance : Mr. A. SADDAM
- Rapporiteur : Mr. A. KHALDI

12h à 12h30 : L'Ajustement Structural dans un contexte global : l'expansion internationale et son impact pour la Tunisie.  
Dr. E. HEGG

12h30 à 13h : Pause café

13h à 13h30 : L'Ajustement Structural en Tunisie : les orientations macro-économiques et leurs impacts sur la politique agricole.  
Dr. M. SAFAA

Commentateurs :

Mr. B. BEN AMMAR  
Dr. P. BLOCH

13h30 à 13h45 : Débat

13h45 à 14h : Le Projet de Mise en Ouvre de la Politique Agricole : Ses objectifs et sa conduite dans le FAESA  
Mr. M. GHARBI

14h : Dijousseur

**THEME II : ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATIONS : Compétitivité et Marchés d'Exportation des Produits Agricoles.**

- Président de la séance : Mr. M. GHARBI
- Rapporiteur : Mr. A. CHEFFAI

15h à 15h30 : L'Huile d'Olive  
Dr. D. SEILER

Commentateurs :

Mr. A. TILI - ONH  
Mr. M. BEN SALAH - D.G.P.V.

15h30 à 16h : Les Agroaliments  
Dr. E. MC LAUGHLIN

Commentateurs :

Mr. M. BEN ABDELHAFIDH - GIAF  
Mr. M. LASRAM - INRAT

16h à 16h30 : Les vins

Dr. G. WHITE

Commentateurs :

Mr. N. JEDHAM - O.N.V.  
Mr. H. HAMMAMI - U.C.C.V.T.

16h30 à 17h30 : Débat

**JEUDI 25 MAI**

**THEME III : REDUCTION DES SUBVENTIONS :**

**IMPACT SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE.**

- Président de la Séance : Mr. S. MAKHLOUF
- Rapporiteur : Mr. R. AKROUT

16h à 16h30 : Exposé :

— Réduction des Subventions aux Jeunes : Dr. M.S. REDJEB

— Distribution des Engrais :

Mr. C. HEUREUX

— Commercialisation des Huiles de Moulage : Mr. S. MEDDEB

16h30 à 17h : Commentateurs :

Mr. L. TUCK BIRD

Mr. A. HAMMAMI STEC

Mr. R. TOUTI DPCE

Mr. M. CHEIKH O.C.

Mr. M. ROUSSI ONH

17h à 17h30 : Débat

17h30 à 17h45 : Pause café

**THEME IV : RÔLE DES SECTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS LES MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES.**

- Président de la séance : Dr. S. HANNACHI
- Rapporiteur : Mr. B. BEN AMMAR

17h à 17h30 : Exposé

— Collecte et Commercialisation des Céréales : Dr. M. NEWMAN

Dr. M. BOUGHZALA

17h30 à 17h45 : Commentateurs :

Mr. A. DEBATA : O.C.

Mr. R. ZERZERI : G.M. Tunis

Mr. A. BEN ATED : Pouline

Mr. M. SAMMOUD : COCEBLE

17h30 à 18h : Débat

18h à 19h : Dijousseur

**TRAVAIL DE SYNTHÈSE**

- Président de la séance : Mr. M. GHARBI

19h à 17h : Exposé des conclusions par les rapporteurs : MM.

- A. KHALDI - A. CHEFFAI

- R. AKROUT - B. BEN AMMAR

17h : Clôture du séminaire par Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture.

APPENDIX C

Papers Presented at the Seminar Sponsored by APIP  
and The Tunisian Ministry of Agriculture  
"Structural Adjustment and Challenges for the 1990s"

May 24-25, 1989, Tunisia

Theme I: Structural Adjustment

Elliot Berg, "Structural Adjustment and Its Critics." (English only)

Mongi Saïra, "Politiques macro-économiques et politiques agricoles et leur effets." (French only)

Theme II: Export Growth: Competitiveness and Export Markets for Agricultural Products.

Dr. Daniel Sister, "Export Commodity Study: Olive Oil."

Dr. Edward McLaughlin, "Export Commodity Study: Citrus."

Dr. Gerald White, "Export Commodity Study: Wines."

Theme III: Subsidy Reductions: Impact on Supply and Demand

Dr. M.S. Redjeb, "The Impact of Reductions in Subsidies."

M.C. Heureux, "Commercialisation des engrains." (French only)

Mr. R. Meddeb, "Commercialisation des Huiles de Mélange." (French only)

Theme IV: The Role of the Public and Private Sectors in the Markets for Agricultural Products.

Dr. Mark Newman and Dr. M. Bougzaïa, "What Role for Public and Private Sectors in Tunisia's Grain Assembly and Import Markets."

PUBLICATIONS LIST

1. Tunisian Ministry of Agriculture, Sept. of Planning, Statistics, and Economic Analyses, with participation of Associates for International Resources and Development (AIRD), "Tunisia: Agricultural Profitability, Protection, and Comparative Advantage," June 1987.
2. John Abbott and Bechir Haeser, "Development of Agricultural Exports in Tunisia," July, 1987.
3. Harold E. Klein, William Kelly and Leonard Malczynski, "Management Audit of the Planning Unit in Tunisia's Ministry of Agriculture," January 1988.
4. Ithaca International Ltd., "Export Commodity Study: Citrus," January, 1989.
5. Ithaca International Ltd., "Export Commodity Study: Olive Oil," January, 1989.
6. Ithaca International Ltd., "Export Commodity Study: Wines," January, 1989.
7. CH.J. Meureux, M.S. Bachta, and G. Rondin, "Possibilites d'Amelioration de la Commercialisation des engrains Chimiques et de leur Utilisation dans les Exploitations (The Potential for Increasing the Commercialization of Chemical Fertilizers, and their Use in Agricultural Units), February, 1989.
8. Mohamed Salih Redjeb, "Reduction des Subventions aux Intrants, (Reduction of Input Subsidies), April 1989.
9. Mark D. Newman, James Ladd, Mongi Boughzala, and Badr Ben Amar, "A Plan of Action for Tunisia's Cereals Sector: First Phase Report," May, 1989.

## APPENDIX E

PLANNED VERSUS ACTUAL EXPENDITURES  
NOVEMBER 1987 - JUNE 1988

LABOR	MOD #2 LIFE OF PROJ. BUDGET	CUMULATIVE EXPENDITURES THRU 7/1/88	TOTAL	
			BALANCE As of 7/1/88	% SPENT
HOME OFFICE & ABT STAFF	\$173,371	\$78,822	\$94,749	45.41%
FRINGE	\$69,416	\$31,328	\$37,889	45.41%
OVERHEAD	\$120,873	\$59,836	\$61,019	49.52%
SITE LABOR	\$175,948	\$85,065	\$91,883	48.67%
FRINGE	\$70,779	\$34,026	\$36,753	48.67%
OVERHEAD	\$16,194	\$9,962	\$6,432	60.77%
CONSULTANT	\$237,341	\$139,937	\$117,404	54.38%
TRAVEL	\$388,317	\$94,326	\$193,001	31.63%
VEHICLE MAINT.	\$26,847	\$806	\$25,861	3.37%
OTHER DIRECTS	\$122,913	\$68,483	\$54,440	39.71%
ALLOWANCES	\$231,339	\$86,314	\$145,045	38.23%
SUBCONTRACTOR (INC. AFR. AUDIT)	\$1,368,846	\$793,103	\$575,941	37.91%
GSA (18%)	\$253,361	\$97,995	\$155,626	38.62%
GSA Subs (7.5%)	\$93,038	\$45,893	\$45,146	53.61%
HANDLING	\$10,003	\$10,003	(80)	100.00%
TOTAL COST	\$3,281,481	\$1,642,343	\$1,638,918	30.68%
FIXED FEE	\$215,853	\$112,316	\$103,337	52.11%
TOTAL COST PLUS FEE	\$3,497,334	\$1,755,079	\$1,742,255	30.18%

\*BUDGET BASED ON CONTRACT MODIFICATION #2 EFFECTIVE JULY 11, 1988

\*\*NOTE THAT HOME OFFICE BUDGET LINE ALSO INCLUDES ABT STAFF THAT WILL PROVIDE SHORT-TERM TA

\*\*\*OFFICE STAFF INCLUDED IN SUBCONTRACTOR LINE.

**COMPARISON OF ACTUAL VERSUS EXPECTED LEVEL-OF-EFFORT (LOE)  
FOR STUDIES SINCE YEAR I**

**SEMI-ANNUAL REPORT, JULY 1989**

ECONOMIC ANALYSES*	CONTRACTOR	EXPECTED LOE (CUMULATIVE)	ACTUAL LOE
1. Commodity Marketing Study Parts A & B - Olive oil	Ithaca ISG	6 PM 1 PM	8 PM 1 PM
2. Commodity Marketing Study Parts A & B - Wine	Ithaca	6 PM	7 PM
3. Commodity Marketing Study Parts A & B - Citrus	Ithaca	6 PM	7 PM
4. Development of Policy Analysis Methods	Wisconsin ISG	6 PM 4 PM	6 PM 2 PM
5. Subsidy Reduction Year I (Fertilizer, Herbicides, Seeds)	Abt ISG	5 PM 6 PM	6 PM 18.5 PM
6. Fertilizer Distribution Year I study	Abt CNEA	3 PM 2.5 PM	6 PM 2.5 PM
7. Agro-indust. Case - Dairy (ongoing)	Ithaca ISG	3 PM 2 PM	8 PM 2 PM
8.a Product Competitiveness Dates	Ithaca	3 PM	5.5 PM
8.b Export Marketing Dates	Ithaca	6 PM	0
9. Oil Blending	Comite	OUTSIDE APIP CONTRACT	
10. Cereals Assembly & Marketing I	Abt/AMIS CNEA	OUTSIDE APIP CONTRACT	
11. Ag. Structural Adjustment Seminar	Abt Ithaca Wisconsin ISG Barry		2 PM 1.5 PM

---

**FIN**



**VUUR**